



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mutualité sociale agricole

Question écrite n° 94760

Texte de la question

M. Philippe Briand attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'importance des charges sociales qui pèsent sur les exploitants agricoles et les autres professions artisanales qui ne bénéficient pas des dispositions relatives à l'exonération des heures supplémentaires mais sont soumis à des prélèvements proches de 46 %, alors que leur couverture sociale est le plus souvent inférieure à celle de salariés. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement compte prendre pour permettre à ces exploitants et employeurs individuels de réduire leurs charges et gagner ainsi en compétitivité et en capacité d'investissement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94760

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13125

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)